

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 8 novembre 2017

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 8 NOVEMBRE 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 8 novembre 2017 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

➤ **à 16h00** : Extension du magasin Les Briconautes par création d'une cour extérieure de 4 958 m<sup>2</sup> dont 1 880 m<sup>2</sup> sous auvent, à Vierzon, avenue du 19 mars 1962,

Déposée par : SARL FAITES VOUS MÊMES, avenue du 19 mars 1962 à Vierzon

Surface de vente demandée : 4 958 m<sup>2</sup>

**La CDAC a émis un avis favorable par 10 avis favorables et 1 abstention.**

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher